

**Habilitation aux Travaux Sous Tension
sur les installations électriques basse tension
Formation Initiale****STAGIAIRES**

8 stagiaires max.

**DURÉE**

3 jours

**LIEU**

En centre ou intra

**OBJECTIFS**

Être capable de :

- Réaliser des travaux sous tension sur des batteries d'accumulateurs stationnaires sur les installations électriques basse tension dans les conditions prévues par norme NF C18-510, NF C18-505-1, NF C18-505-2-3. Ce stage constitue un module totalement indépendant du cursus général de formation TST.

**PUBLIC**

Personnel réalisant des travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs d'engins, supérieures à 60V ou 275Ah.



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.

**PRÉREQUIS**

- Avoir au moins 18 ans.
- Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique.
- Avoir été formé à l'habilitation électrique NF C 18-510 pour les opérations hors tension il y a moins de trois ans.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine des travaux électriques hors tension.
- Médicalement apte.
- Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques en présentiel (Support numérique, livret de formation, schéma). Exposé interactif, QCM, démonstration vidéo et avec équipement.
- La progression pédagogique s'appuie sur la présentation des procédures TST et sur des mises en situation pratiques d'application (+ de 50% de la formation).
- Les travaux pratiques sont réalisés sur des systèmes d'onduleurs et chargeurs de batteries. Ateliers TST BT batteries d'accumulateurs stationnaires. Outillages, EPI et matériels spécifiques agréés.
- Support de cours et mise à disposition des différentes normes aux participants.
- Les documents de référence : NF C 18-510, NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3, ED6120 (risque hydrogène), R466 (risque chimique, manutention...).



Contact

formation-pilocap.fr

**Habilitation aux Travaux Sous Tension
sur les installations électriques basse tension
Formation Initiale**

 **FORMATEUR**

Formateur ayant un diplôme dans le milieu de l'électricité et une expérience de plus de 5 ans de terrain dans le domaine de l'électricité avec différents domaines d'expériences. Formateur agréé et audité par l'ORG TST IE.

 **MOYENS
TECHNIQUES**

Salles de formation avec des capacités d'accueil de 8 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.

Formation pratique : Local Batterie équipé de 4 postes de travail agréés (2 stagiaires/ poste).

 **TARIF**

En inter à partir de 780 € HT

En intra à partir de 1260 € HT / jour

 **METHODE
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.

Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

 **SANCTION**

Attestation de formation avec un avis de niveau d'habilitation.

Cet avis fait suite à une évaluation des acquisitions théoriques et pratiques pendant la formation.

NB : Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur.

Attestation de contrôle des connaissances (AFF et AF)

Habilitation aux Travaux Sous Tension
sur les installations électriques basse tension
Formation Initiale

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

Présentation de la formation. Législation : responsabilité de l'employeur et du salarié.

Règlementation : la norme NF C 18-510, NF C 18-505-1, NF C 18-505-2-3. Les travaux sous tension : généralités. Les conditions d'exécution du travail : généralité et principales dispositions.

Technologie et schéma type. Précisions sur les travaux relevant des Travaux Sous Tension sur Batteries d'Accumulateurs. Préparation et organisation du travail à réaliser.

Sélection des outils TST et des procédures adaptées aux opérations à effectuer.

Procédures administratives et règles d'accès aux installations.

Equipements de protection individuelle. Conduite à tenir en cas d'accident et

EXERCICES

Inventaires des équipements et matériels obligatoires dans des locaux de charges (Batteries d'accumulateurs) Présentation, utilisation et contrôles des outils spécifiques aux TST.

Présentation, utilisation et contrôles des EPI spécifiques aux TST.

Respect des procédures administratives liées aux opérations réalisées sous tension. Lecture de schéma.

Opération de mesurage sur batteries d'accumulateurs et circuits associés.

Installer et raccorder une nouvelle chaîne de batteries d'accumulateurs.

Remplacer un accumulateur de tension $\geq 12V$ sur une chaîne de batteries d'accumulateurs.

Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries d'accumulateurs.

Réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs.

Nettoyer manuellement les accumulateurs ainsi que les liaisons.

Contrôle de l'état général ainsi que des couples de serrages (données constructeurs).

